

**EVALUATION DU PROJET D'APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES  
JEUNES ARTISANS (PAIPJA) 2011-2015**

## TABLES DES MATIERES

LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
LISTE DES TABLEUX .....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	5
EQUIPE DE REDACTION .....	6
RESUME .....	7
CONTEXTE.....	8
DESCRIPTION DU PAIPJA .....	8
I. METHODOLOGIE.....	10
1.1 Phase préparatoire.....	10
1.2 Collecte, Traitements et analyses de données.....	10
1.3 Difficultés et limites de l'étude .....	11
II. RESULTATS DE L'EVALUATION.....	11
2.1 Caractérisation des bénéficiaires enquêtés .....	11
2.2- Pertinence .....	14
2.3- Efficacité.....	16
2.4- Efficience .....	17
2.5- Effets/impacts .....	17
2.5.1. Au niveau des bénéficiaires.....	17
2.5.2. Autres effets .....	21
2.5.3. Durabilité des acquis .....	23
III. DIFFICULTES, CONTRAINTES ET OPPORTUNITES.....	24
3.1. Difficultés.....	24
3.2. Contraintes .....	25
3.3. Opportunités .....	25
IV. LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS.....	26
4.1- Leçons apprises et meilleures pratiques.....	26
4.2- Recommandations .....	27
CONCLUSION .....	28
ANNEXES.....	29

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition (%) des bénéficiaires interrogés selon leur sexe.....	12
Graphique 2: Répartition des bénéficiaires selon la tranche d'âge .....	12
Graphique 3: Répartition des enquêtés selon les difficultés rencontrées avant le projet.....	15
Graphique 4 : Répartition des enquêtés selon les attentes du projet .....	15
Graphique 5 : Répartition (%) des bénéficiaires selon l'appui obtenu et le sexe .....	19
Graphique 6 : Répartition (%) des bénéficiaires selon l'utilisation faite des prestations reçues du projet .....	20
Graphique 7 : Répartition (%) des bénéficiaires selon que la formation reçue dans le cadre de ce projet a permis de maîtriser mieux la gestion de votre entreprise ou non .....	20
Graphique 8: Répartition (%) des bénéficiaires selon l'évolution de leur revenu suite au bénéfice du projet .....	21
Graphique 9 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le nombre de personnes recrutées.....	21
Graphique 10 : répartition des bénéficiaires selon qu'ils aient amélioré ou développé des relations professionnelles .....	22
Graphique 11 : Répartition des bénéficiaires selon le changement des conditions de vie depuis le bénéfice du projet .....	23
Graphique 12 : Carte des principaux acteurs du PAIPJA.....	29

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition (%) des bénéficiaires selon leur niveau d'instruction.....	13
Tableau 2 : Répartition des bénéficiaires selon le diplôme le plus élevé obtenu .....	13
Tableau 3 : Répartition des bénéficiaires selon leur situation matrimoniale.....	13
Tableau 4 : Répartition des bénéficiaires selon le type d'handicap.....	14
Tableau 5 : Répartition des bénéficiaires selon la situation professionnelle au moment du bénéfice du projet et selon le milieu de résidence .....	18
Tableau 6: Répartition des bénéficiaires selon la situation professionnelle au moment du bénéfice du projet et selon le milieu de résidence .....	18
Tableau 7 : Répartition des bénéficiaires selon leurs situations professionnelles avant et après le bénéfice du projet. ....	19
Tableau 8: Répartition des revenus moyens (F CFA) par sexe des bénéficiaires avant et après la mise en place du projet .....	21
Tableau 9 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le nombre de personnes recrutées par type d'emploi. ....	22
Tableau 10 : Répartition (%) des bénéficiaires par sexe selon l'utilisation actuelle des matériels reçus du projet.....	24
Tableau 11 : Répartition (%) des bénéficiaires par sexe selon l'état actuelle des matériels du projet utilisés.....	24
Tableau 12 : Répartition des bénéficiaires interrogés selon leur sexe et leur milieu de résidence.....	29
Tableau 13 : Répartition des bénéficiaires selon qu'il soit ou non une personne handicapée.....	30
Tableau 14 : Répartition des bénéficiaires selon l'appui obtenu et le niveau d'instruction .....	30
Tableau 15 : Répartition des bénéficiaires selon l'appui obtenu et la situation dans l'emploi.....	30
Tableau 16 : Répartition des bénéficiaires selon le service rendu par le projet et le sexe.....	30
Tableau 17 Répartition des bénéficiaires selon la facilité d'accès au crédit à travers le projet et le sexe .....	30
Tableau 18 : Répartition des bénéficiaires selon la facilité d'accès au crédit à travers le projet et la situation dans l'emploi .....	31
Tableau 19 : Répartition des bénéficiaires par métier au moment du bénéfice du projet.....	31
Tableau 20: Répartition (%) des bénéficiaires par sexe selon l'évolution du revenu suite à la mise en place du projet .....	32
Tableau 21: Répartition des bénéficiaires ayant recruté par tranches de personnes recrutées selon le milieu.....	32
Tableau 22 : Répartition des bénéficiaires par sexe selon les conditions de vie de leur ménage.....	32

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AIDE	Programme d'Appui l'Insertion et au développement de l'embauche
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garantie
BIT	Bureau international du travail
AJSEF	Accès des jeunes aux services financiers
ANPE	Agence Nationale pour l'emploi
CECA	Coopérative d'épargne et de crédit des artisans
CEPD	Certificat d'études du premier degré
CFA	Certificat de fin d'apprentissage
CPM	Chambres préfectorales des métiers
CRM	Chambres régionales des métiers
DOE	Département de l'observatoire de l'emploi Ministre du Développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des
MDBJEJ	jeunes
PACDEA	Projet d'appui à la création et au développement des entreprises artisanales
PAIPJA	Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans
PIB	Produit intérieur brut
PND	Politique nationale de développement
PTF	Partenaires techniques et financiers
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SFD	Systèmes financiers décentralisés
VEC	Volontariat d'engagement citoyen

## **EQUIPE DE REDACTION**

L'équipe de rédaction de ce rapport est composée comme suit :

M. ABBEY Kokouvi D., Analyste statisticien économiste, Directeur de l'Observatoire de l'emploi, ANPE

M. ATTA Eyawélé, Economiste de l'éducation, Chef service Veille et informations sur le marché du travail, DOE/ANPE

M. NYAVO Amévi M., Analyste statisticien économiste, Chef service Analyse et étude sur le marché du travail, DOE/ANPE

M. SEGLA Komi A., Ingénieur statisticien économiste, DOE/ANPE

M. BADOHOUN Komlan M., Informaticien, DOE/ANPE

Mme AGBI Adjovi Ahouéfa, Conseiller adjoint de jeunesse, Chef section appui-conseils-informations, Direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Ministère chargé de l'emploi des jeunes

M. DJORI ADJEI Kwami J., Economiste, Chargé de planification et de suivi évaluation, Direction des études et planification, Ministère chargé de l'emploi des jeunes

## **RESUME**

Le Gouvernement dans sa quête de solutions à la problématique de l'emploi a mis en place des programmes et projets de promotion d'emploi dont le Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans (PAIPJA) pour promouvoir l'entrepreneuriat et améliorer la contribution du secteur de l'artisanat à l'économie nationale.

Le présent rapport constitue la mouture de l'évaluation du PAIPJA mis en œuvre à titre pilote sur la période 2011-2015 pour renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes artisans à travers la formation en création et gestion de micro entreprises, l'appui en kit de matériels et équipements sous forme de crédit dont le tiers sera remboursé et l'octroi de crédits via la coopérative d'épargne et de crédit des artisans (CECA).

L'étude qui a couplé les méthodes quantitative et qualitative a permis d'interroger 864 artisans (dont 352 femmes), 15 présidents de chambres préfectorales de métiers et 3 membres de l'unité de gestion du projet.

Dans sa phase opérationnelle, ce projet a permis de former 5 415 jeunes artisans sur 5 000 prévus en technique de création et gestion de micro entreprises, d'équiper 4 045 artisans en matériels de travail sur 5 000 prévus et d'octroyer de micro crédits à 360 jeunes d'un montant total de 200 millions de F CFA.

L'évaluation a relevé que le projet a induit des améliorations dans la situation professionnelle des bénéficiaires. En effet, 93,6% des bénéficiaires interrogés ont affirmé avoir renforcé leurs compétences entrepreneuriales et managériales, 83,7% ont déclaré être en auto-emploi et le taux d'emploi des bénéficiaires est passé de 63,1% avant le projet à 87,6% au moment de l'évaluation. Par ailleurs, 14,7% des bénéficiaires des années 2014 et 2015 enquêtés (soit 127 artisans) ont affirmé avoir créé leur propre entreprise entre 2014 et 2016 grâce au projet et qui est fonctionnelle au moment de l'évaluation. En outre, la plupart des bénéficiaires (85,0%) ont pu améliorer et/ou développer leurs relations professionnelles.

Dans l'ensemble le projet a contribué à l'amélioration de l'insertion professionnelle des bénéficiaires et à la promotion de l'emploi dans le secteur de l'artisanat, ce qui est en parfaite harmonie avec les objectifs du projet et les priorités nationales.

Des déficiences relevées dans la mise en œuvre du projet notamment l'insuffisance du financement, l'inadaptation et la mauvaise qualité de certains matériels et équipements ont affecté le taux de réalisation physique attendu. Toutefois, l'évaluation a recommandé que le projet pilote soit mis à l'échelle sans perdre de vue ses principaux acquis et les initiatives en cours au profit des artisans.

## **CONTEXTE**

Les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail (avec un taux de chômage de 6,5% et un taux de sous-emploi de 22,6% ; QUIBB 2011) a conduit le gouvernement à mettre en place des programmes et projets de promotion d'emploi dont le Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans (PAIPJA).

Le présent rapport relate les résultats de l'évaluation de la phase pilote du PAIPJA sur la période de 2011 à 2015. Ce projet vise la promotion de l'emploi des jeunes à travers le renforcement de capacités entrepreneuriales, la création et gestion de micro entreprises, la mise a disposition de kit de matériels et l'octroi de crédit, en faveur des jeunes artisans. Cette évaluation examine dans quelle mesure ce projet répond à la nécessité de donner des réponses concrètes aux situations de vulnérabilité préoccupantes des jeunes formés dans divers corps de métiers de l'artisanat.

La démarche s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord entre le Gouvernement et le Bureau international du travail (BIT) pour le renforcement des capacités de l'Observatoire de l'emploi et du ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, dans lequel le projet PAIPJA et le programme AIDE ont été retenus de façon consensuelle par les acteurs du secteur emploi pour être évalués selon la méthodologie du BIT.

Le processus de réalisation des activités d'évaluation est conduit par les cadres nationaux du secteur de l'emploi sous la supervision des experts du BIT en vue d'assurer le transfert de compétences en la matière. L'évaluation tient compte de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et impact.

Ce rapport d'évaluation rend compte de l'approche méthodologique utilisée, fait état des résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre du projet, analyse les effets et impact du projet sur les bénéficiaires, les difficultés, contraintes et opportunités, les leçons apprises, les bonnes pratiques et formule des recommandations pertinentes qui serviront à la formulation d'une phase élargie sur la base des acquis du projet.

## **DESCRIPTION DU PAIPJA**

Le projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans vise à promouvoir et à encourager l'auto emploi des jeunes ayant reçu une formation professionnelle en vue de faciliter leur insertion sur le marché du travail. La phase pilote a été exécutée entre 2011 et 2015. Le projet intervient à travers quatre (4) composantes à savoir la formation en création et gestion de la micro-entreprise ; l'appui matériel et équipement ; la facilitation d'accès au financement et le suivi / accompagnement afin de pallier le manque de culture entrepreneuriale, de moyens pour acquérir les outils / équipements de travail, les difficultés d'accès au financement et les exigences du marché du travail (demande de la qualité).

Le PAIPJA cible les jeunes femmes et hommes d'un âge compris entre 18 et 35 ans qui ont effectivement achevé leur formation professionnelle, il y a de cela deux (2) ans au moins et qui n'exercent pas encore leur métier faute de moyens matériels ou d'équipements, ayant au moins

le niveau d'instruction de la classe de 5<sup>ème</sup>. Il s'agit d'offrir aux jeunes artisans, une formation en création et gestion de micro entreprises puis à les accompagner avec un kit de matériels et équipements sous forme de crédit pour les lancer dans l'exercice de leurs professions. Les jeunes ayant bénéficié de l'appui rembourseront le tiers de leur crédit après un moratoire (différé) de six mois. Le projet a prévu enrôler 1000 jeunes chaque année, soit 5000 jeunes au cours de la phase pilote.

Le PAIPJA intègre parfaitement la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) du Togo et les documents de politiques sectoriels en matière de l'emploi des jeunes. Il participe aux actions pour valoriser la formation professionnelle et assurer la promotion du secteur de l'artisanat comme une niche d'emploi pour les jeunes.

Ce projet a été conçu dans un contexte où il fallait répondre rapidement aux besoins des jeunes diplômés sortis des centres de formation. Ainsi, le PAIPJA ne dispose pas d'un document cadre de référence excepté la note conceptuelle qui fixe les objectifs ci-après : (i) promouvoir la formation professionnelle et les métiers de l'artisanat, (ii) faciliter l'insertion des jeunes diplômés de la formation professionnelle, (iii) permettre aux jeunes artisans d'acquérir des compétences entrepreneuriales, (iv) faciliter l'accès des jeunes artisans au micro crédit, (v) contribuer à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des jeunes artisans.

Les résultats attendus sont (i) 1000 jeunes artisans diplômés annuellement formés en matière de création et de gestion d'une micro entreprise et en entrepreneuriat coopératif, (ii) 1000 jeunes annuellement formés reçoivent des kits de matériels et d'équipements pour faciliter leur installation, (iii) 1000 jeunes annuellement formés en entrepreneuriat sont effectivement installés et exercent dans leurs métiers grâce à l'appui du projet, (iv) au moins 1000 emplois directs sont annuellement créés pour les jeunes formés.

Le projet PAIPJA a été mis en œuvre par le ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes en partenariat avec les autorités locales (préfet, maire), les centres de formation professionnelle, les chambres préfectorales des métiers (CPM) et les chambres régionales des métiers (CRM).

Après l'enregistrement des candidatures, le choix des jeunes bénéficiaires se fait par appel à candidature suivi d'un test de sélection dans chaque localité par un comité mis en place à cet effet. Les jeunes sélectionnés suivent une formation en création et gestion d'une micro entreprise et en entrepreneuriat coopératif. A la fin de cette formation, les jeunes bénéficient d'un appui matériel sous forme de crédit pour leur permettre de démarrer leur activité. Les jeunes ayant bénéficié de l'appui remboursent le tiers de leur crédit après un moratoire (différé) de six mois. Dans ce cadre, une convention d'appui fixant les obligations des jeunes bénéficiaires est élaborée par le ministère du développement à la base de l'artisanat, et de l'emploi des jeunes et signé par les jeunes avant la réception des équipements.

Le financement du projet est assuré par l'Etat togolais et par l'apport du secteur privé. Le budget du projet est évalué à deux milliards cent quatre-vingt-seize millions (2 196 000 000) francs CFA.

A l'issue de la phase pilote les résultats suivants ont été obtenus :

- 6 521 jeunes artisans sont formés en techniques de créations et de gestion de micro entreprises ;
- 5 296 jeunes artisans sont équipés en matériel de travail ;
- 100 millions FCFA de fonds de garantie sont mis en place auprès de la Coopérative d'épargne et de crédit des artisans (CECA) pour le financement des bénéficiaires au taux de 9% ;
- Plus de 200 jeunes artisans sont financés par la CECA pour un total de 91 965 000 FCFA.

## **I. METHODOLOGIE**

L'étude a été conduite par une équipe technique composée des cadres du Département de l'observatoire de l'emploi (DOE/ANPE) et du ministère chargé de l'emploi des jeunes et de l'artisanat (MDBJEJ).

L'approche méthodologique retenue dans la conduite de cette étude a connu trois principales phases.

### **1.1 Phase préparatoire**

Au cours de cette phase, des questionnaires ont été élaborés et la liste des différents acteurs et bénéficiaires à enquêter ont été identifiés afin de mieux apprécier les effets et les impacts du projet.

#### ➤ Elaboration des questionnaires

Trois types de questionnaires ont été élaborés par l'équipe technique et soumis à l'appréciation du Bureau international du travail (BIT). Le premier questionnaire de type quantitatif est adressé aux bénéficiaires du projet pour recueillir les informations relatives aux activités du projet et sur leurs situations professionnelles et conditions de vie avant et après le projet. Le second sous forme de guide d'entretien est destiné aux responsables de gestion de projet pour apprécier l'efficacité et l'efficience du projet. Le dernier questionnaire de type qualitatif, est élaboré à l'endroit des présidents des chambres des métiers afin d'appréhender la pertinence et l'efficacité du projet.

#### ➤ Echantillonnage

L'étude s'est basée sur une approche mixte (quantitative et qualitative). La liste des bénéficiaires obtenue au niveau de l'équipe de pilotage du projet a permis de retenir un échantillon de bénéficiaires. En raison de la pandémie liée à la Covid-19, l'échantillon des bénéficiaires a été constitué de façon empirique en prenant tous les bénéficiaires disposant d'un numéro de téléphone. Au total 1 725 bénéficiaires ont été échantillonnés. En ce qui concerne les présidents des chambres préfectorales des métiers (CPM), 15 ont été échantillonnés sur 27 concernés, pour la collecte des données qualitatives.

### **1.2 Collecte, Traitements et analyses de données**

La phase de collecte a débuté par le recrutement de 14 agents enquêteurs suivi de leur formation les 13 et 14 octobre 2020 sur l'administration du questionnaire aux bénéficiaires. La collecte

des données quantitatives, sous la supervision de l'équipe technique, s'est déroulée du 15 au 19 octobre 2020 par appel téléphonique auprès des bénéficiaires à partir des tablettes munies de masque de saisie conçu sous CSPro 7.2. Sur les 1 725 bénéficiaires échantillonnés, ceux qui ont leurs numéros de téléphone fonctionnels (au total 864 dont 352 femmes) ont répondu au questionnaire.

La collecte auprès des présidents des CPM a été réalisée par l'équipe technique sous forme d'entretien téléphonique, Au total 15 CPM ont été interviewés.

Les guides d'entretiens auprès des responsables de gestion du projet ont été renseigné en ligne par ces derniers à partir d'un « Survey monkey ». En somme trois membres de l'équipe de gestion du projet (coordonnateur, chargé de suivis-évaluation et le comptable) ont renseigné le guide.

Les données collectées ont été traitées sous les logiciels Stata version 14.0 et Microsoft Excel 2016.

### **1.3 Difficultés et limites de l'étude**

La conduite de l'étude a connu des difficultés qui méritent d'être énumérées. En effet, certains enquêtés n'ont pas été disponibles pour diverses raisons. D'autres n'ont pas été retrouvés à cause de changement de numéro de téléphone ou à cause des migrations ou encore faute de mauvaise connectivité téléphonique. D'autres n'ont pas voulu répondre de peur d'être arnaqué.

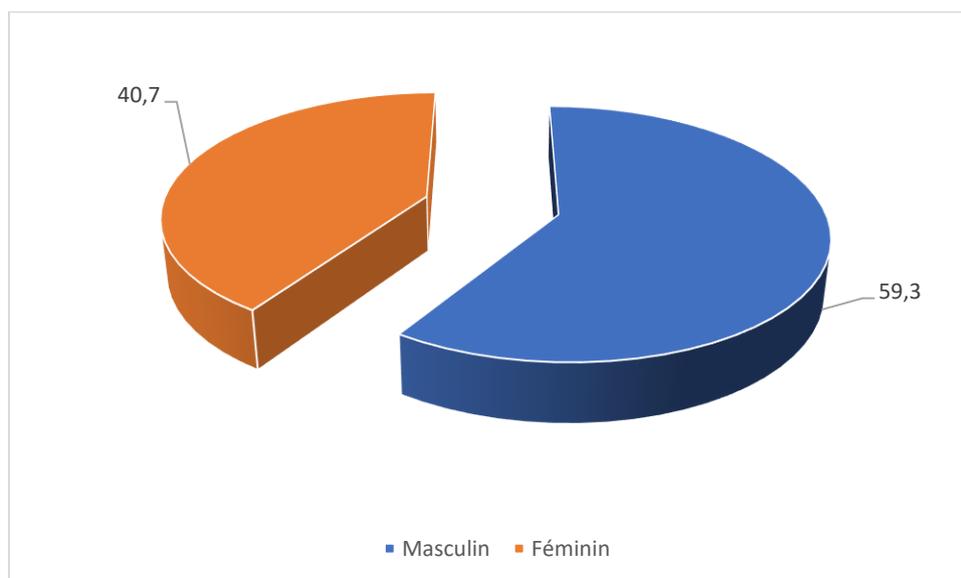
S'agissant des limites, les individus échantillonnés se retrouvent au niveau des bénéficiaires des années 2014 et 2015. Ceux des autres années n'en font pas parti parce que ne disposant pas de numéro de contact téléphonique sur la liste des bénéficiaires mise à la disposition de l'équipe technique.

## **II. RESULTATS DE L'EVALUATION**

### **2.1 Caractérisation des bénéficiaires enquêtés**

La plupart des bénéficiaires du PAIPJA enquêtés sont des hommes. En effet, ils sont au total 512 hommes représentant 59,3%.

Graphique 1: Répartition (%) des bénéficiaires interrogés selon leur sexe

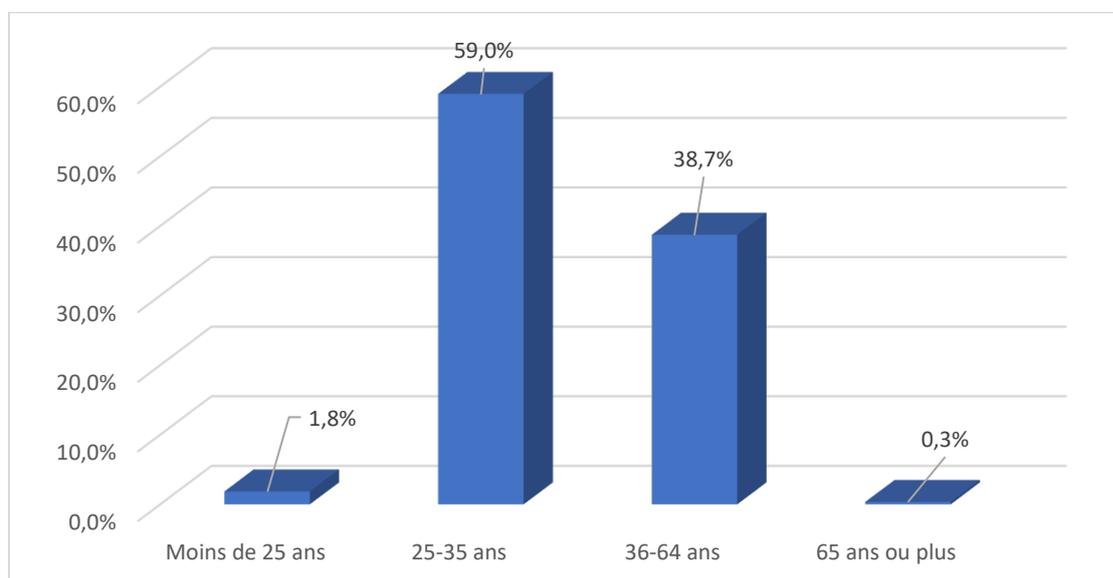


Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Ils vivent majoritairement en milieu urbain (68,9%), quel que soit le sexe

Au moment de l'enquête, 59,0% des bénéficiaires enquêtés ont déclaré avoir un âge compris entre 25 et 35 ans, 38,7% un âge compris entre 36 et 64 ans et 0,3%, au-delà de 64 ans. Les moins de 25 ans représentent 1,8%.

Graphique 2: Répartition des bénéficiaires selon la tranche d'âge



Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Selon le niveau d'instruction actuel des bénéficiaires enquêtés, les personnes ayant un niveau d'instruction du collège sont les plus nombreux (67,3%). Ceux qui ont le niveau du cycle primaire et celui du lycée représentent respectivement 16,2% et 14,2%. Il faut remarquer que des artisans bénéficiaires ont le niveau de l'enseignement supérieur (1,3%).

Tableau 1: Répartition (%) des bénéficiaires selon leur niveau d'instruction

Niveau d'instruction des bénéficiaires	Effectif	Proportion
Aucun niveau	9	1,0
Primaire	140	16,2
Secondaire1 (Collège/CEG)	581	67,3
Secondaire2 (Lycée)	123	14,2
Supérieur	11	1,3
<b>Total</b>	<b>864</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Le Certificat d'études du premier degré (CEPD) et dans une moindre mesure le Certificat de fin d'apprentissage (CFA) sont les diplômes le plus élevés obtenus par la majorité des bénéficiaires. En effet, ils sont 50,3% des bénéficiaires à détenir le CEPD et 23,7%, le CFA. La proportion des bénéficiaires ayant obtenu au moins le BACII est marginale (2,2%).

Tableau 2 : Répartition des bénéficiaires selon le diplôme le plus élevé obtenu

Diplôme le plus élevé obtenu	Effectif	Proportion
Attestation d'apprentissage	33	3,8
CFA	205	23,7
CEPD	435	50,3
CAP	32	3,7
BEPC	138	16,0
BEP	1	0,1
BAC II ou équivalent (BT/BTA/BP)	15	1,7
BAC+2	2	0,2
BAC+3	3	0,3
<b>Total</b>	<b>864</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Dans l'ensemble, au moment de l'enquête, 83,0% des bénéficiaires interrogés sont mariés contre 7,5% qui ne l'ont jamais été. Certains sont divorcés (2,0%) et d'autres ont perdu leur partenaire conjugal (1,4%).

Tableau 3 : Répartition des bénéficiaires selon leur situation matrimoniale

Situation matrimoniale actuelle du bénéficiaire	Effectif	Proportion
Jamais marié(e)	65	7,5
Marié(e)	717	83,0
Union libre	53	6,1
Divorcé (e)	17	2,0
Veuf/veuve	12	1,4
<b>Total</b>	<b>864</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Les personnes handicapées sont au nombre de 23, représentant 2,8% des bénéficiaires interviewés.

Parmi ces personnes handicapées, 60,9% présentent un handicap des membres inférieurs, 26,1%, celui des membres supérieurs et 13,0% sont des personnes mal ou non voyantes.

Tableau 4 : Répartition des bénéficiaires selon le type d'handicap

Si oui, quel type d'handicap	Effectif	Proportion
Mal/non voyant	3	13,0%
Handicapé des membres supérieurs	6	26,1%
Handicapé des membres inférieurs	14	60,9%
<b>Total</b>	23	100,0%

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

## 2.2- Pertinence

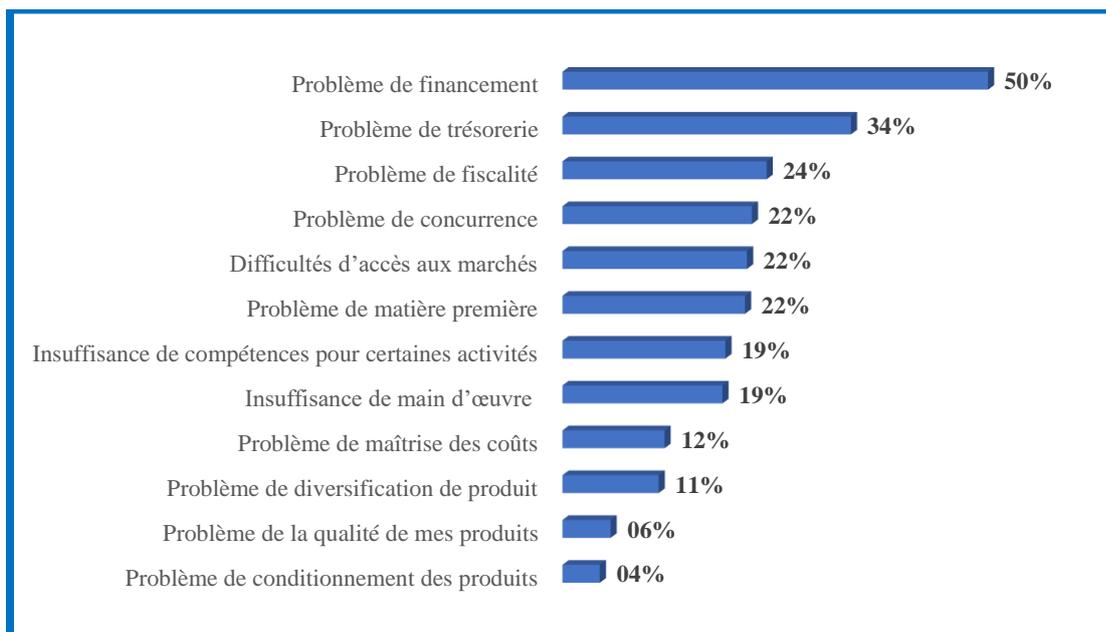
Le secteur de l'artisanat est un maillon important de l'économie. Il contribue à la production des biens et services, à la formation professionnelle et à la création d'emplois. C'est dans l'optique de booster ce secteur vital qui a été éprouvé par la situation économique difficile du pays que le PAIPJA a été développé par le gouvernement sur la période 2011 à 2015.

Ce projet constitue l'opérationnalisation des actions prévues dans le Plan Stratégique pour l'Emploi des jeunes et la politique nationale de l'emploi adossés aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté (DSRP-C, 2009-2011 et SCAPE, 2013-2017). Ce projet qui contribue à la promotion de l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle est en adéquation avec les axes 1, 2 et 3 de la SCAPE relatifs respectivement à : (i) développement des secteurs à fort potentiel de croissance ; (ii) développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi et (iii) la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête montrent que 67,8% des artisans interrogés déclarent avoir un revenu mensuel moyen inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) avant d'être enrôlés sur le projet, ce qui est en harmonie avec l'un des objectifs du projet qui entendait toucher plus les artisans à faibles capacités financières pour leur permettre de créer ou de développer leurs activités économiques.

De plus, l'analyse des difficultés rencontrées avant la mise en place du projet révèle que parmi les artisans enquêtés, 50,2% affirment avoir des problèmes de financement de leur activité, 34,0% des problèmes de trésorerie, 24,1% des problèmes de fiscalité. Ces difficultés étaient ciblées par le projet dans ses trois volets relatifs aux appuis techniques, financiers et en matériels.

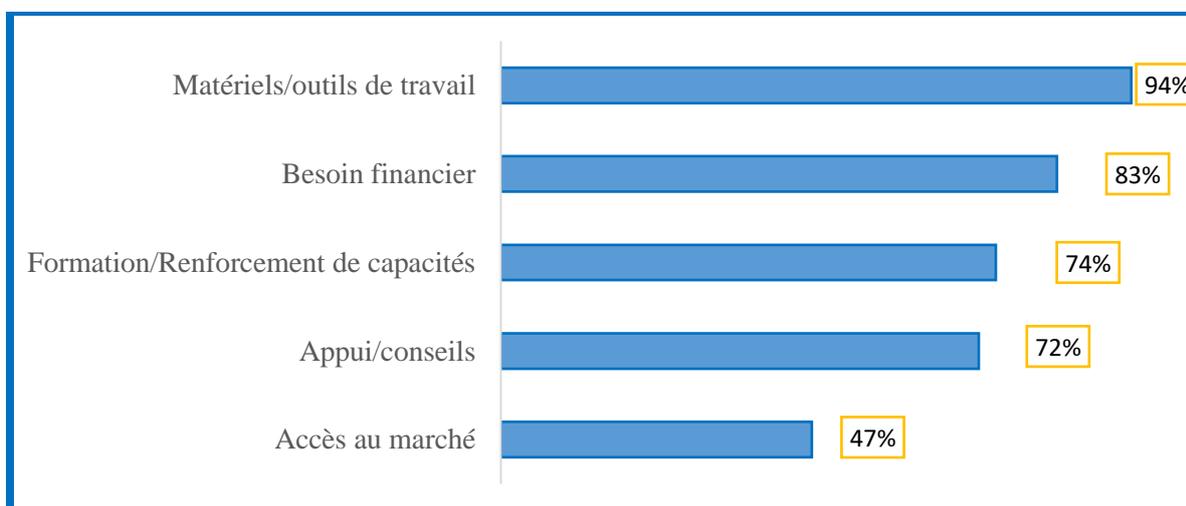
Graphique 3: Répartition des enquêtés selon les difficultés rencontrées avant le projet



Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

En outre, la lecture des données du graphique ci-dessous révèle que les attentes des bénéficiaires interrogés vis-à-vis du projet concernaient essentiellement l'appui en matériel (94,3%), la recherche de financement (83,2%), le renforcement de capacités (71,5%) et l'appui conseils (71,5%).

Graphique 4 : Répartition des enquêtés selon les attentes du projet



Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Enfin, les membres de l'unité de gestion et les présidents des chambres des métiers ont unanimement soutenu la pertinence du projet au regard de l'accueil réservé par la population cible aux différentes activités dudit projet et surtout de l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Ceci a été confirmé par la déclaration de 97,1% des artisans interrogés.

Ainsi, ce projet constitue une réponse à la problématique de l'emploi, de la formation entrepreneuriale et au développement des micros et petites entreprises qui constituent l'essentiel du tissu économique. Ce faisant, ses objectifs correspondent aux préoccupations majeures des bénéficiaires et répondent aux besoins de développement du secteur de l'artisanat pour lui permettre d'accroître sa contribution à la formation du Produit intérieur brut (PIB).

### 2.3- Efficacité

Le niveau de réalisation des actions programmées et les résultats obtenus par rapport aux objectifs assignés permet d'apprécier l'efficacité d'un projet. Pour le PAIPJA, l'objectif général était de renforcer les capacités entrepreneuriales et matérielles de 5000 jeunes artisans de 2011 à 2015. Décliné annuellement et de manière chiffrée, l'objectif du projet passe par l'atteinte des résultats suivants :

- former 1000 jeunes artisans annuellement dans les techniques de création et de gestion de micro entreprise et en entrepreneuriat coopératif ;
- appuyer l'installation de 1000 jeunes formés par des kits d'outillage ;
- mettre en place un mécanisme pour faciliter l'accès des jeunes artisans au crédit.

Les résultats obtenus de l'exécution du projet sur les 5 ans, montre que 5 415 jeunes artisans ont été formés en technique de création et gestion de micro entreprises, 4 045 artisans ont été équipés de matériels de travail et plus de 360 jeunes ont obtenus des crédits d'un montant total de 200 millions de francs CFA auprès de CECA a un taux réduit de 9%. Par ailleurs, un fonds de garantie (100 millions de francs CFA) logé à la CECA a été mis en place pour le financement des activités des jeunes artisans. Parmi les bénéficiaires qui ont cherché à avoir un accès au crédit, seulement 4 personnes sur 10 (40,3%), ont jugé l'accès facile. Ils sont pour la plupart des hommes (voir annexe tableau 16). En considérant leur situation dans l'emploi, ils sont en majorité en emploi (72,3%) contre 8,3% qui sont en formation (voir annexe tableau 17).

L'analyse de ces différents résultats indique que l'objectif relatif à la formation des jeunes est atteint et dépassé avec un taux d'exécution de 108,3%. Cependant, en ce qui concerne l'équipement des jeunes en matériels les résultats sont en deçà des attentes. Le taux d'exécution des activités qui sous-tendent cet objectif est de 80,9% ce qui laisse apparaître un écart de 19,1%.

En outre, la sélection de 9,1% des bénéficiaires n'a pas respecté le critère d'âge (18-35 ans). Ils avaient soit un âge inférieur à 18 ans, soit un âge supérieur à 35 ans. Aussi est-il remarqué que 17,2% des bénéficiaires enquêtés ont le niveau primaire ou n'ont pas été du tout scolarisés. Ce qui montre que le critère de niveau d'instruction (minimum classe de 5<sup>ème</sup>) n'a pas été toujours respecté à l'exécution du projet.

En somme, selon la déclaration des bénéficiaires enquêtés, la proportion de ceux qui sont en emploi avant le bénéfice du projet (63,1%) a augmenté au moment de l'évaluation (87,6%). La proportion actuelle des bénéficiaires enquêtés en auto emploi est de 83,7%. Même si l'augmentation du nombre d'emploi des bénéficiaires du projet ne peut être totalement attribué aux effets du projet, on peut toutefois dire que le projet a contribué à cette amélioration de la situation d'emploi des bénéficiaires.

Dans l'ensemble les résultats obtenus sont jugés satisfaisants et en adéquation avec les objectifs poursuivis même si certains écarts sont relevés.

## **2.4- Efficience**

Par essence, l'efficience est la consommation effective des ressources utilisées dans la production d'un résultat. Elle permet de mettre en regard les activités réalisées en lien avec les ressources mobilisées et les résultats attendus du projet de manière à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût.

Dans le cadre du projet PAIPJA, du point de vue financier, les ressources mobilisées ont permis de réaliser les activités programmées. En effet, le montant total des ressources financières exécutés s'élève à 2 252 000 000<sup>1</sup> F CFA, soit un coût de revient par bénéficiaire du projet de 415 882 F CFA. Une partie de ces ressources financières, soit cent (100) millions de Francs CFA, a servi de fond de garantie pour octroyer, par le biais de la CECA, de micro crédits dont le montant est d'environ deux cents (200) millions F CFA.

Toutefois des éléments pour mieux apprécier l'efficience restent à compléter notamment le budget prévisionnel détaillé et l'exécution financière détaillée par poste de dépense.

## **2.5- Effets/impacts**

Faute de cadre de résultats de référence, les effets du projet sont analysés à travers la création d'emploi, les changements observés par rapport aux conditions de vie et les relations professionnelles du bénéficiaire.

### **2.5.1. Au niveau des bénéficiaires**

Au moment du bénéfice du projet, 63,1% des artisans interrogés étaient déjà en emploi et 11,6% en formation. Il faut souligner que certains n'étaient ni en emploi ni en formation (25,3%). La proportion des artisans en emploi au moment du bénéfice est relativement plus élevée en milieu urbain (66,0%). Par contre, la proportion de ceux qui ne sont ni en emploi ni en formation est plus prépondérante en milieu rural (30,9%) qu'en milieu urbain (22,9%).

---

<sup>1</sup> Sources de financement : Etat : 2 150 000 000 FCFA, PNUD : 71 000 000 FCFA, BAD :15 000 000 FCFA, Bénéficiaires :16 000 000 FCFA

Tableau 5 : Répartition des bénéficiaires selon la situation professionnelle au moment du bénéfice du projet et selon le milieu de résidence

Situation professionnelle au moment du bénéfice du projet PAIPJA	Milieu urbain		Milieu rural		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
<b>En emploi</b>	393	66,0%	152	56,5%	546	63,1%
<b>En formation</b>	66	11,1%	34	12,6%	100	11,6%
<b>Ni en emploi ni en formation</b>	136	22,9%	83	30,9%	210	25,3%
<b>Total</b>	595	100,0%	269	100,0%	864	100,0%

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Au moment du bénéfice du projet 22,7% des hommes n'étaient ni en emploi ni en formation contre 29,3% des femmes dans le cas. Les proportions de ceux qui étaient en formation au moment du bénéfice sont presque identiques aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 6: Répartition des bénéficiaires selon la situation professionnelle au moment du bénéfice du projet et selon le milieu de résidence

Situation professionnelle au moment du bénéfice du projet PAIPJA	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
<b>En emploi</b>	337	65,8%	208	59,1%	546	63,1%
<b>En formation</b>	59	11,5%	41	11,6%	100	11,6%
<b>Ni en emploi ni en formation</b>	116	22,7%	103	29,3%	210	25,3%
<b>Total</b>	512	100,0%	352	100,0%	864	100,0%

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

D'après l'analyse des données, sur 100 artisans en formation avant le projet, 8% sont maintenant en emploi salarié et 79,0% sont en auto-emploi après le bénéfice du projet. Il est également observé que sur 219 bénéficiaires qui n'étaient ni en emploi et ni en formation avant le projet, 16,0% sont devenus des employés salariés et 74,0% sont en auto-emploi à l'heure actuelle. De plus, parmi les 545 bénéficiaires qui étaient en emploi avant le projet, 7,2% sont actuellement en quête d'un emploi ; ceci pourrait être dû à la mauvaise qualité, à l'incomplétude ou à l'inadaptation des matériels.

Tableau 7 : Répartition des bénéficiaires selon leurs situations professionnelles avant et après le bénéfice du projet.

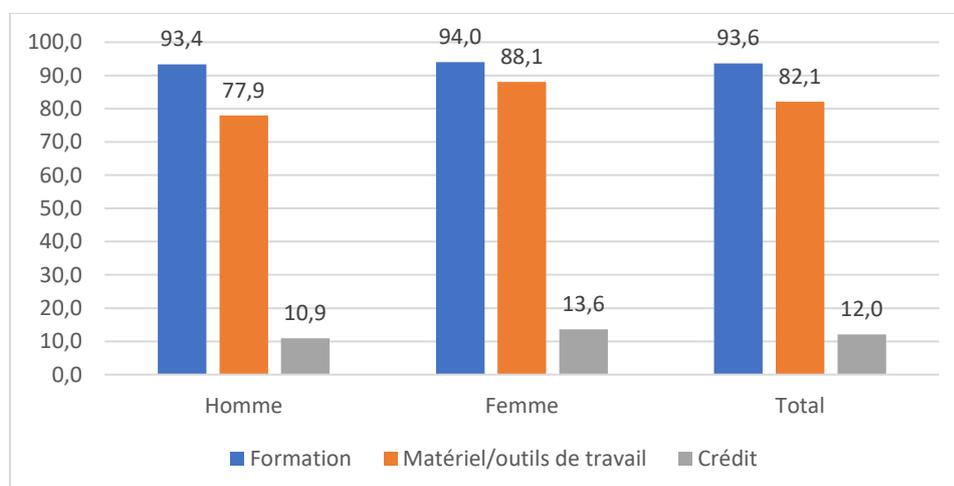
	En emploi		En formation		Ni en emploi ni en formation		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
En quête d'un emploi	39	7,2	12	12,0	35	16,0	86	10,0
En emploi salarié	15	2,8	8	8,0	11	5,0	34	3,9
En auto emploi	482	88,4	79	79,0	162	74,0	723	83,7
Autre (à préciser)	9	1,7	1	1,0	11	5,0	21	2,4
Total	545	100,0	100	100,0	219	100,0	864	100,0

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Le PAIPJA a permis à 9 bénéficiaires sur 10 enquêtés (93,6%) de renforcer leurs compétences entrepreneuriale et managériale. Ils sont 82,1% et 12,0% à avoir bénéficié respectivement des ressources matérielle et financière selon les données collectées.

La proportion des bénéficiaires selon l'appui obtenu est presque la même quel que soit le sexe considéré.

Graphique 5 : Répartition (%) des bénéficiaires selon l'appui obtenu et le sexe

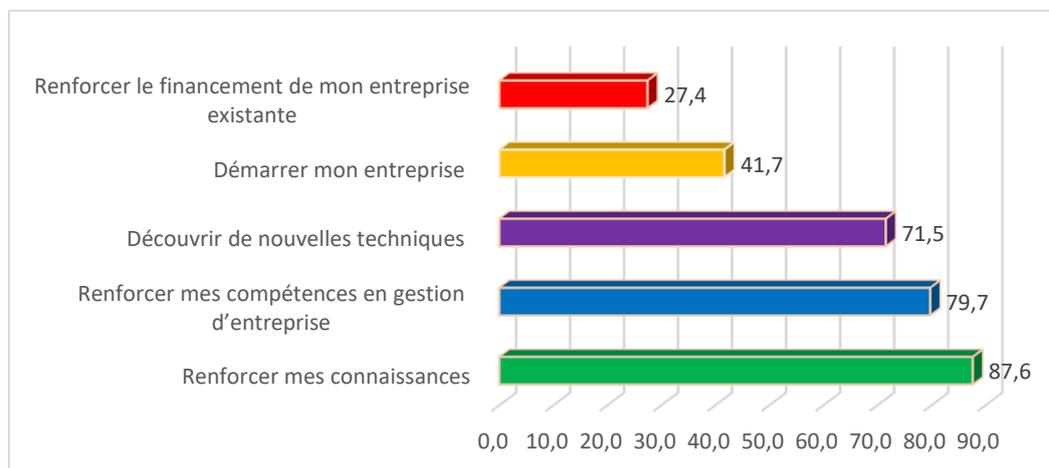


Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Par ailleurs, ces appuis ont impacté différemment la situation des bénéficiaires. Ainsi, à la question de savoir quels changements avez-vous constaté dans la gestion de votre entreprise depuis le bénéfice du projet. La plupart des bénéficiaires ont déclaré qu'il y a eu une amélioration de la gestion ou du service clientèle ou encore du revenu, comme témoignent les déclarations suivantes de certains bénéficiaires enquêtés : « *Je gère mieux mon atelier* », « *J'arrive à économiser* », « *J'ai conçu mon cahier de charge* » et « *il y a amélioration dans l'accueil de mes clients* ».

Le service rendu par le projet est diversement apprécié. Ainsi, il a servi à renforcer les connaissances de manière générale selon 87,6% des bénéficiaires. Ils sont 79,7% à renforcer leurs compétences en gestion d'entreprise grâce à ce projet. Ceux qui ont découvert de nouvelles techniques grâce à ce projet représentent 71,5% des bénéficiaires. Le démarrage de l'entreprise et le financement de l'entreprise existante sont les acquis respectivement chez 41,7% et 27,4% des bénéficiaires.

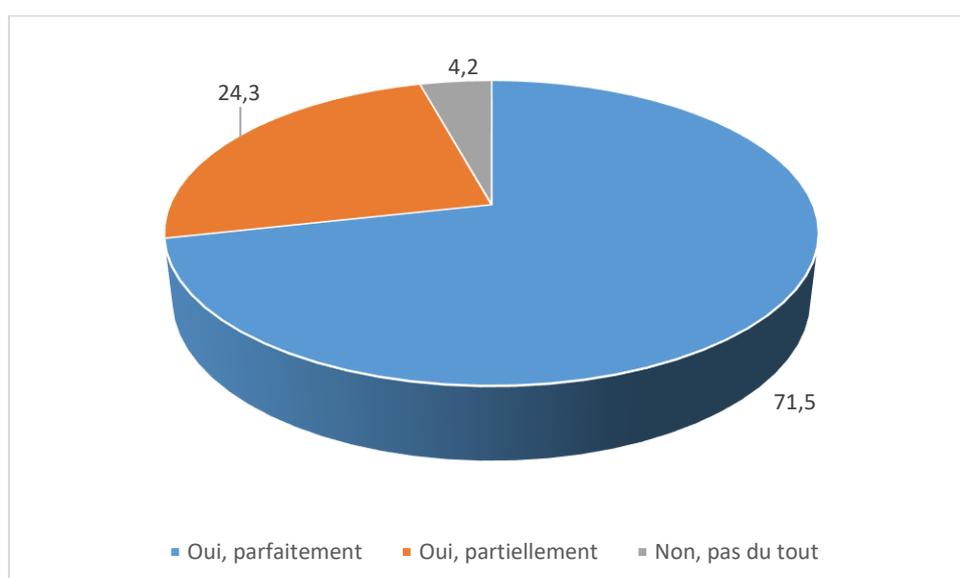
Graphique 6 : Répartition (%) des bénéficiaires selon l'utilisation faite des prestations reçues du projet



Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Pour la plupart des bénéficiaires enquêtés, la formation reçue a été utile. Un peu plus de 7 bénéficiaires sur 10 reconnaissent qu'elle leur a permis de maîtriser parfaitement la gestion de leur entreprise. Environ un quart (24,3%) des bénéficiaires affirme avoir une satisfaction mitigée de la formation reçue en matière de gestion de leur entreprise.

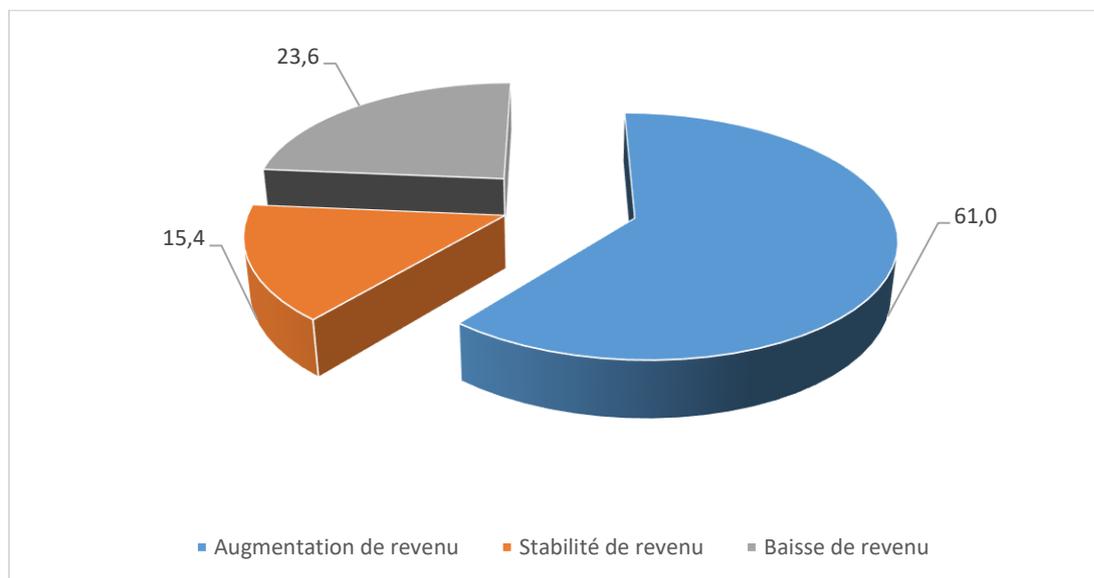
Graphique 7 : Répartition (%) des bénéficiaires selon que la formation reçue dans le cadre de ce projet a permis de maîtriser mieux la gestion de votre entreprise ou non



Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

L'analyse de l'évolution de revenus déclarés montre que la plupart des bénéficiaires (61,0%) ont vu leur revenu augmenter suite à la mise en place du projet. Par contre, 23,6% des bénéficiaires ont déclaré une baisse de leur revenu après le bénéfice du projet, due en partie à une perte d'emploi.

Graphique 8: Répartition (%) des bénéficiaires selon l'évolution de leur revenu suite au bénéfice du projet



Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

La tendance dans l'évolution du revenu est la même quel que soit le sexe du bénéficiaire (voir tableau en annexe).

En outre, il est observé une amélioration des revenus moyens mensuels des bénéficiaires du projet. En effet, le revenu moyen des bénéficiaires enquêtés est passé de 28 247 F CFA avant le projet à 32 651 F CFA après l'exécution du projet. Cette augmentation du revenu moyen est ressentie quelle que soit le sexe du bénéficiaire. Toutefois, le revenu moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes, que ce soit avant ou après le projet.

Tableau 8: Répartition des revenus moyens (F CFA) par sexe des bénéficiaires avant et après la mise en place du projet

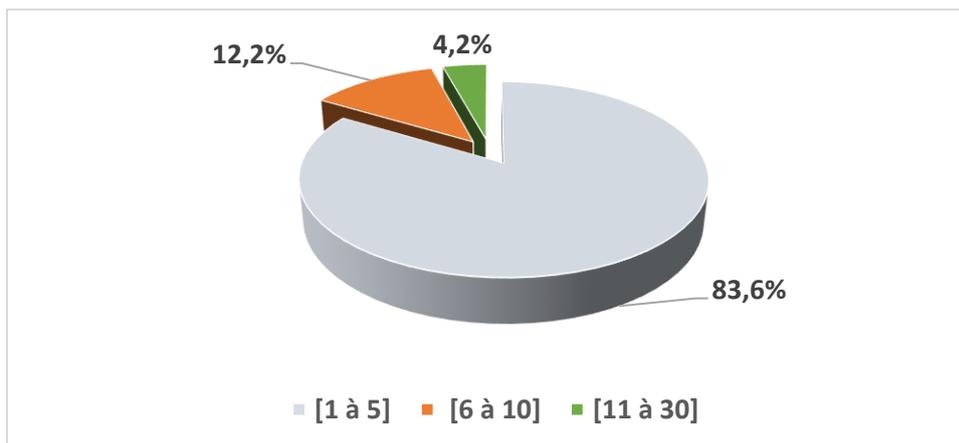
Période	Homme	Femme	Ensemble
Avant le projet	32 064	22 033	28 247
Après le projet	38 008	25 001	32 651

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

### 2.5.2. Autres effets

Les résultats de l'enquête révèlent que sur les 864 bénéficiaires interrogés, 238, soit 27,5% ont recruté des employés. Ces bénéficiaires ont plus recruté entre 1 et 5 personnes (83,6%) dans l'exercice de leurs activités. Les bénéficiaires ayant recruté entre 11 à 30 personnes ne représentent que 4,2%.

Graphique 9 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le nombre de personnes recrutées.



Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Suivant le type d'emploi, il est observé que, quel que soit le nombre de personnes recrutées, les emplois temporaires sont plus prépondérants.

Tableau 9 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le nombre de personnes recrutées par type d'emploi.

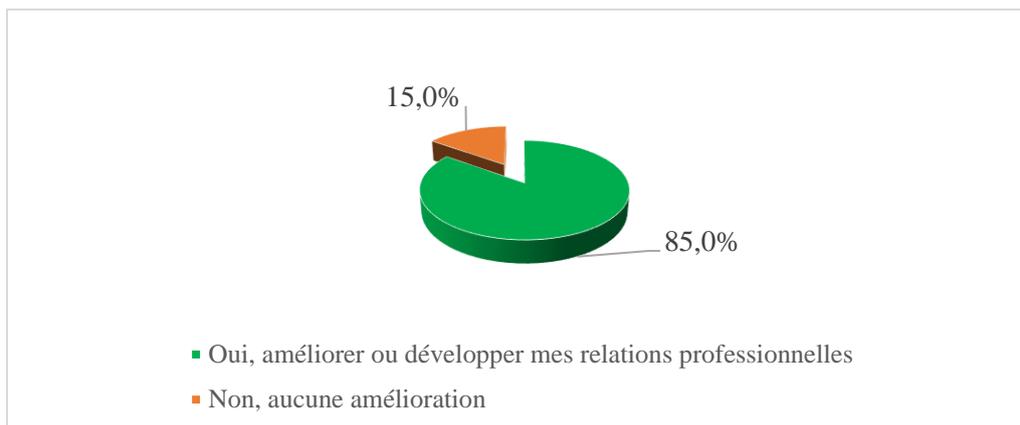
Tranche de personnes recrutées	Temporaire	Permanent	Total
[1 à 5]	76,4	23,6	100,0
[6 à 10]	89,7	10,3	100,0
[11 à 30]	60,0	40,0	100,0
Total	77,3	22,7	100,0

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Par ailleurs, selon le milieu de résidence actuelle du bénéficiaire, il est constaté que les personnes employées résident majoritairement en milieu urbain (64,7%).

En outre, avec le projet, 85,0% ont affirmé avoir vu leur relation professionnelle soit améliorée ou développée contre 15,0% qui disent n'avoir constaté aucune amélioration dans leur relation professionnelle.

Graphique 10 : répartition des bénéficiaires selon qu'ils aient amélioré ou développé des relations professionnelles

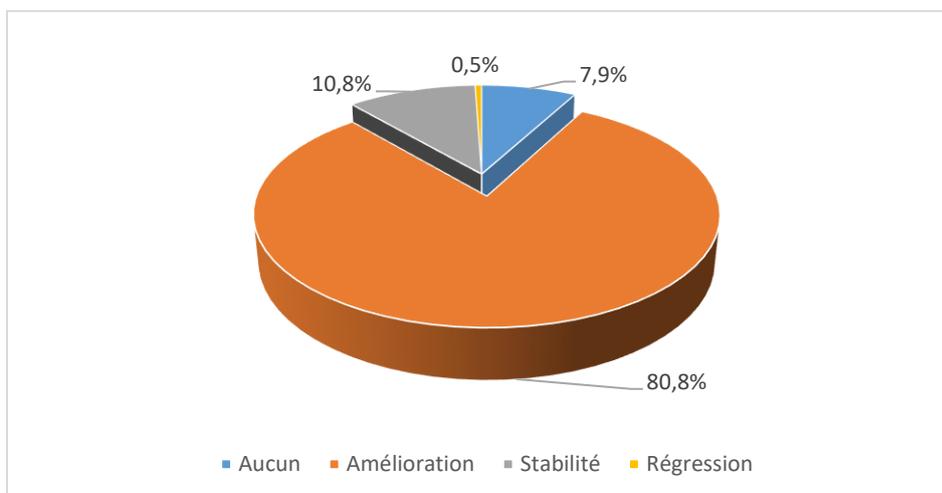


Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

### ***En termes d'impact***

D'après les résultats de l'enquête, 80,8% des bénéficiaires ont déclaré avoir une condition de vie améliorée de leur ménage depuis le bénéfice du projet et 10,8% ont affirmé avoir une stabilité. Il est à noter que très peu de bénéficiaires (0,5%) ont affirmé avoir connu une régression de leur condition de vie.

*Graphique 11 : Répartition des bénéficiaires selon le changement des conditions de vie depuis le bénéfice du projet*



Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Par ailleurs, parmi les bénéficiaires ayant connu une amélioration de condition de vie de leur ménage, il est enregistré 44,9% de femmes et parmi ceux qui ont déclaré une stabilité de condition de vie, les femmes ne représentent que 31,6%.

### **2.5.3. Durabilité des acquis**

La durabilité des acquis s'entend en termes de maintien ou conservation de ces acquis dans le temps. Cinq ans après la fin du projet, 72,4% des bénéficiaires de matériels de travail enquêtés continuent par utiliser les outils reçus du projet. Suivant le genre, les femmes (76,2%) sont en proportion plus élevée que les hommes (69,5%) à continuer par utiliser ces matériels. Ces observations ont été faites indépendamment du délai d'amortissement des matériels.

*Tableau 10 : Répartition (%) des bénéficiaires par sexe selon l'utilisation actuelle des matériels reçus du projet*

<b>Utilisation actuelle du matériel</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
Continue par utiliser les matériels du projet	69,5	76,2	72,4
N'utilise plus les matériels du projet	30,5	23,8	27,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Par ailleurs, sur 864 bénéficiaires enquêtés, 127 artisans, soit 14,7% ont affirmé avoir créé leur propre entreprise entre 2014 et 2016 suite à la mise en place du projet et qui sont actuellement fonctionnelles. En outre, 60,7% des bénéficiaires enquêtés estiment que la formation reçue dans le cadre du projet leur a permis de maîtriser la gestion de leur entreprise.

Il est à relever que parmi les bénéficiaires de matériels enquêtés, 23,0% a déclaré que leurs matériels sont totalement en mauvais état tandis que 21,2% a totalement les matériels en bon état. La plupart d'entre eux (55,9%) a déclaré que leurs matériels sont en partie en bon état.

*Tableau 11 : Répartition (%) des bénéficiaires par sexe selon l'état actuelle des matériels du projet utilisés*

<b>Etat actuel des matériels reçus</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
Totalement en bon état	17,7	25,7	21,2
En partie en bon état	57,0	54,3	55,9
Totalement en mauvais état	25,3	19,9	23,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

### **III. DIFFICULTES, CONTRAINTES ET OPPORTUNITES**

#### **3.1. Difficultés**

Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet notamment la formation en entrepreneuriat, la remise des kits de matériels ou équipements, la facilitation de l'accès au crédit et le suivi évaluation des jeunes ont été diversement appréciées par les bénéficiaires.

S'agissant de la formation en entrepreneuriat, les jeunes sélectionnés ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat d'une durée de six jours qui débouche sur la présentation d'un plan d'affaires par chaque jeune artisan. La préoccupation exprimée par les jeunes bénéficiaires est liée à la durée trop courte de la formation.

Au niveau des kits de matériels ou équipements, le projet a prévu qu'à l'issue de la formation en entrepreneuriat, les jeunes recevront un appui sous forme de kits pour le démarrage de leurs

activités. Les kits sont constitués de matériels et équipements identifiés comme indispensables et nécessaires pour chaque métier retenu. Pour bénéficier de kit, les jeunes doivent présenter un plan d'affaire après leur formation et signer une lettre d'engagement à rembourser le tiers de la valeur total du kit. Bien que les bénéficiaires soient nombreux à apprécier le projet, certains parmi eux ont déploré la mauvaise qualité du matériel reçu, parfois le matériel reçu est incomplet et estiment que le coût du matériel et des équipements est plus élevé par rapport au prix pratiqué sur le marché.

Par ailleurs, les jeunes ont mis l'accent sur le manque d'informations, sur le fait que certains jeunes, bien qu'ayant été sélectionnés, n'ont jamais reçu de kit.

En matière du suivi et évaluation des jeunes, afin de donner de meilleures chances de succès au projet, le suivi des jeunes bénéficiaires a été confié à des patrons ou maîtres artisans mentors dans les différents métiers retenus. Ces patrons ou maître seront les parrains des jeunes dans leurs localités. A ce titre, non seulement ils suivront les jeunes mais ils les accompagneront (appui conseil) et produiront des rapports périodiques tous les deux mois sur l'évolution de leurs filleuls. Cependant, les bénéficiaires ont été nombreux à relever le manque de suivi lors de la mise en œuvre du projet.

En ce qui concerne la facilitation de l'accès au crédit, le projet a constitué un fonds de garantie auprès de la CECA. Si plus de 300 jeunes ont eu accès au microcrédit auprès de la CECA grâce à ce fonds, plusieurs jeunes ont déclaré les crédits insuffisants et ceux qui ont remboursé leur crédit n'ont pas pu bénéficier d'autres. D'autres jeunes qui étaient en besoin de financement n'ont pas pu avoir accès au crédit de CECA dans le cadre du projet.

### **3.2. Contraintes**

Dans l'opérationnalisation du projet des contraintes ont été relevées par les bénéficiaires et l'équipe de gestion du projet. Ces contraintes sont principalement liées au financement, au matériel, à l'organisation et à l'information.

En effet, les artisans bénéficiaires ont déclaré que le montant du crédit alloué était insuffisant par rapport à leurs besoins. Ils ont également relevé des insuffisances relatives à la quantité du matériel reçu. L'autre contrainte soulignée est la faible implication des organisations professionnelles des artisans avant et pendant l'exécution du projet.

Par ailleurs, les déficiences dans le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires, le déficit communicationnel sur le projet et la faible capacité organisationnelle au niveau des bénéficiaires et de l'unité de gestion ont affecté la bonne exécution des activités du projet.

Enfin, l'accès à l'énergie a été une contrainte majeure répertoriée par les bénéficiaires.

### **3.3. Opportunités**

Les opportunités suivantes sont à relever :

- La volonté politique affichée dans le PND qui entend promouvoir le secteur privé, les secteurs porteurs de croissance notamment l'artisanat, le développement de la formation professionnelle ;
- L'existence des besoins en accompagnement à l'entrepreneuriat et au développement des affaires ;

- L'existence des institutions financières surtout les systèmes financiers décentralisés (SFD) pour accompagner les initiatives privées à l'échelon local ;
- L'existence des organisations professionnelles pour appuyer et faire le suivi de la mise en œuvre de projet ;
- L'existence des chambres de métiers mieux organisées et renforcées.

## IV. LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

### 4.1- Leçons apprises et meilleures pratiques

Le projet a servi d'opportunité pour développer les activités des bénéficiaires. Certains bénéficiaires ont vu leur activité prospérer jusqu'à recruter du personnel. En dehors des bénéficiaires, la CECA, l'institution financière partenaire du projet a vu sa clientèle évoluée avec un effet sur son portefeuille.

**Leçon apprise 1 :** L'expérience du non remboursement du crédit couplé du manque de suivi et d'information relatifs au projet montre que pour ce genre de projet, il faut : (i) une étude en amont pour circonscrire les besoins de la population cible. Ainsi, ces besoins seront le soubassement de la conception et des éléments clés pour l'évaluation ex-ante, (ii) une implication du groupe cible et des acteurs à la base dans l'élaboration du projet afin de s'assurer de sa réussite.

**Leçon apprise 2 :** La mise en œuvre de ce projet a permis à beaucoup de bénéficiaires de s'installer et de démarrer leurs activités. Ce projet pouvait avoir beaucoup plus d'effets et d'impact si dans sa conception et sa mise en œuvre, il y a plus d'organisation et de synergie entre les acteurs.

**Bonne pratique 1 :** la « formation des jeunes en entrepreneuriat qui porte sur la création et la gestion d'une micro entreprise avec un accent particulier mis sur le marketing, l'éducation financière, l'étude technique, l'élaboration d'un plan d'affaire, l'élaboration d'un devis et l'esprit coopératif », sont autant d'éléments qui ont contribué au renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes artisans pour leur permettre de créer leur micro entreprise ou de développer celle existante.

**Bonne pratique 2 :** Dans une approche intégrée et partagée du développement, le projet a choisi l'approche « faire faire » par laquelle les composantes recourent à des systèmes financiers décentralisés (structure privée) et des structures d'appui servant de relais local telles que les CRM pour réaliser les activités qui figurent au programme d'actions et cela de manière plus ou moins participative. Toutefois, cette approche de « faire-faire » doit être mieux organisée et renforcée.

**Mauvaise pratique 1 :** la pratique du non remboursement de crédit par les bénéficiaires conjugué avec le refus du remboursement du tiers du montant des kits reçus n'a pas permis d'étendre la chance aux jeunes ayant exprimé aussi leurs besoins. Ainsi, l'effet boule de neige que ce système devrait engendrer a été bloqué à la source.

**Mauvaise pratique 2 :** Des kits de matériels et d'équipements octroyés aux jeunes ne sont pas parfois de bonne qualité et ou sont incomplets. En outre, dans l'utilisation de certains desdits matériel/equipements, des bénéficiaires n'ont pas pu en faire un bon usage car n'ayant reçu

aucun renforcement de capacités en la matière. Enfin, le manque de suivi rigoureux de proximité qui devrait être organisé avec les différents organes a été défaillant.

#### **4.2- Recommandations**

A l'endroit du Gouvernement/Directions techniques impliquées

- Réviser les critères de sélection surtout ceux relatifs à l'âge et au niveau d'instruction pour mieux circonscrire la population cible ;
- Elaborer un document projet incluant une étude de référence, un cadre logique et un mécanisme de suivi-évaluation ;
- Impliquer davantage les corporations dans l'achat de matériel et équipements à mettre à la disposition des bénéficiaires et dans le suivi de la mise en œuvre du projet ;
- Faciliter l'accès au crédit à un nombre important d'artisans
- Sensibiliser et organiser les artisans en coopératives
- Mettre un accent particulier sur la sensibilisation des artisans sur le projet
- Mettre en place une équipe de gestion dédiée uniquement au projet ;
- Reconduire le projet en tenant compte des initiatives en cours au profit des artisans, les leçons apprises et les recommandations du présent rapport d'évaluation.

A l'endroit des PTF

- Soutenir et prendre en compte dans les programmes pays les activités du projet

## CONCLUSION

Le projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans (PAIPJA), est une initiative qui vise la promotion de l'emploi des jeunes à travers le renforcement de capacités entrepreneuriales, la création et gestion de micro entreprises, la mise à disposition de kit de matériels et l'octroi de crédit, en faveur des jeunes artisans. Cette intervention prévue pour cinq (05) ans, est effectivement réalisée sur la période de 2011-2015. Toutefois, l'évaluation finale a ciblé les bénéficiaires des années 2014 et 2015 en raison de l'exhaustivité des informations disponibles.

Les résultats de l'évaluation montrent que la proportion de ceux qui sont en emploi avant le bénéfice du projet (63,1%) est passée à 87,6%. La proportion actuelle des bénéficiaires enquêtés en auto emploi est de 83,7%. Un peu plus de 7 bénéficiaires sur 10 reconnaissent que le projet leur a permis de maîtriser parfaitement la gestion de leur entreprise. Par ailleurs, parmi les bénéficiaires qui ont cherché à avoir du crédit, seulement 40,3% ont jugé l'accès facile. S'agissant des effets induits, le projet a permis à 27,5% des bénéficiaires de recruter du personnel dans le cadre de la réalisation des activités de leur entreprise.

Aussi, le projet a-t-il rencontré quelques difficultés notamment la mauvaise qualité du matériel, la sensibilisation insuffisante des bénéficiaires, l'insuffisance de suivi dans la mise en œuvre du projet et le nombre réduit de bénéficiaires de crédit.

Cependant, l'exécution du projet dans son ensemble est satisfaisante. Ainsi, ce projet peut être reconduit en tenant compte des initiatives en cours telles que l'Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF), le Volontariat d'engagement citoyen (VEC) et le Projet d'appui à la création et au développement des entreprises artisanales (PACDEA) au profit des artisans.

## ANNEXES

Graphique 12 : Carte des principaux acteurs du PAIPJA

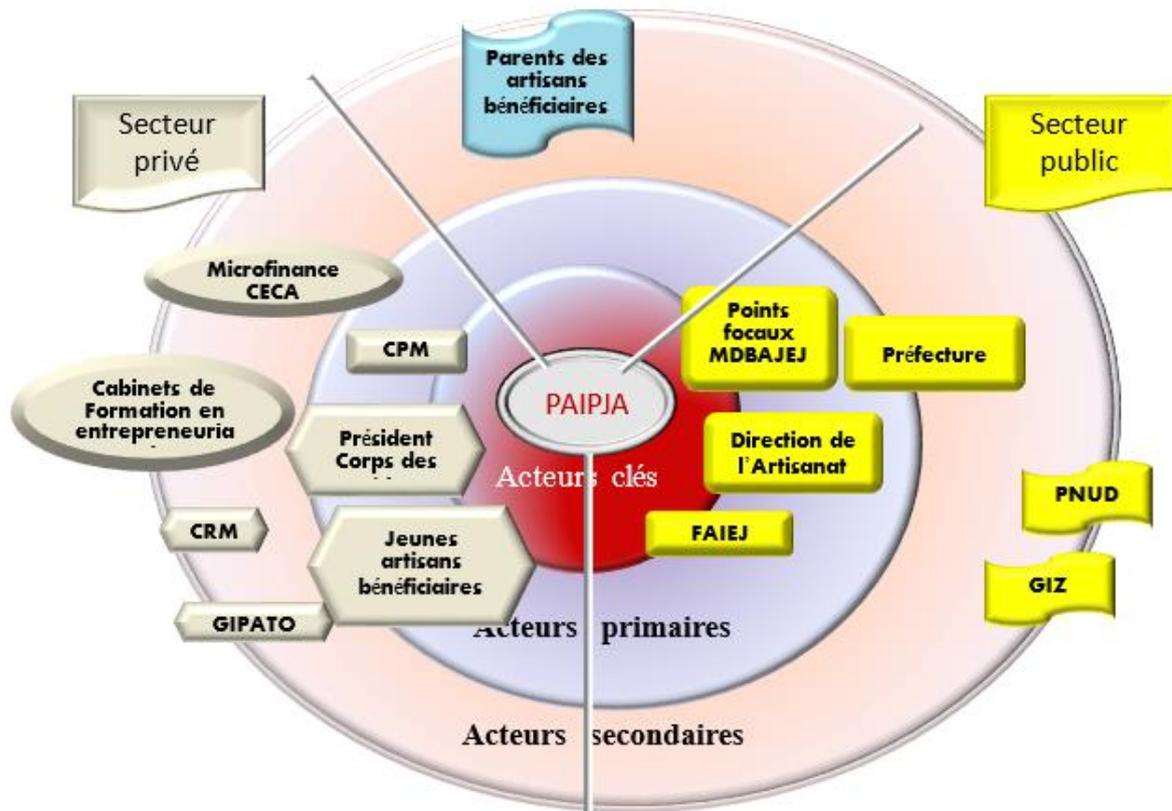


Tableau 12 : Répartition des bénéficiaires interrogés selon leur sexe et leur milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Milieu urbain	347	67,8%	248	70,5%	595	68,9%
Milieu rural	165	32,2%	104	29,5%	269	31,1%
<b>Total</b>	512	100,0%	352	100,0%	864	100,0%

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 13 : Répartition des bénéficiaires selon qu'il soit ou non une personne handicapée

Etes-vous une personne handicapée	Effectif	Proportion (%)
Oui	23	2,8
Non	841	97,2
<b>Total</b>	<b>864</b>	<b>100</b>

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 14 : Répartition des bénéficiaires selon l'appui obtenu et le niveau d'instruction

	Aucun niveau	Primaire	Secondaire 1 (CEG)	Secondaire 2 (Lycée)	Supérieur
Formation	6	132	549	112	10
Matériel/outils de travail	6	113	487	94	9
Crédit	1	21	66	16	0

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 15 : Répartition des bénéficiaires selon l'appui obtenu et la situation dans l'emploi

	En emploi	En formation	Ni en emploi ni en formation
Formation	519	95	195
Matériel/outils de travail	453	82	174
Crédit	79	7	18

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 16 : Répartition des bénéficiaires selon le service rendu par le projet et le sexe

	Homme	Femme	Total
Renforcer mes connaissances	445	312	757
Découvrir de nouvelles techniques	362	256	618
Renforcer mes compétences en gestion d'entreprise	404	285	689
Démarrer mon entreprise	199	161	360
Renforcer le financement de mon entreprise existante	132	105	237

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 17 Répartition des bénéficiaires selon la facilité d'accès au crédit à travers le projet et le sexe

Facilités d'accès au crédit à travers le projet PAIPJA	Homme	Femme	Total	
Oui	51	43	94	40,3
Non	87	52	139	59,7
Non concerné	367	255	622	

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA, 2020

Tableau 18 : Répartition des bénéficiaires selon la facilité d'accès au crédit à travers le projet et la situation dans l'emploi

Facilités d'accès au crédit à travers le projet	En emploi	En formation	Ni en emploi ni en formation	Total
Oui	68	8	18	94
Non	88	14	37	139
Non concerné	390	78	154	622

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 19 : Répartition des bénéficiaires par métier au moment du bénéfice du projet

Métier des bénéficiaires au moment du bénéfice du projet	Effectif	Proportion
Broderie	2	0,2%
Charpentier	2	0,2%
Chaudronnerie	2	0,2%
Coiffure	77	8,9%
Couture	196	22,7%
Electricité	7	0,8%
Electronique	2	0,2%
Froid et climatisation	7	0,8%
Maçonnerie	62	7,2%
Mécanique deux roues	18	2,1%
Menuiserie	69	8,0%
Menuiserie aluminium	5	0,6%
Mécanique	15	1,7%
Mécanique Auto	7	0,8%
Photographie	3	0,3%
Soudure	39	4,5%
Tapisserie	11	1,3%
Tissage de pagnes	9	1,0%
Tournage	1	0,1%
Artiste peintre	1	0,1%
Confection de pagne Batik	1	0,1%
Cordonnerie	2	0,2%
Electricité plomberie	1	0,1%
Ferraillage	1	0,1%
Formateur	1	0,1%
Plomberie ferraillage	1	0,1%
Vulcanisateur	2	0,2%
Aucun	320	37,0%
<b>Total</b>	<b>864</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 20: Répartition (%) des bénéficiaires par sexe selon l'évolution du revenu suite à la mise en place du projet

Changement de revenu	Homme	Femme	Total
Augmentation de revenu	61,2	60,6	61,0
Stabilité de revenu	15,9	14,8	15,4
Baisse de revenu	22,9	24,6	23,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 21: Répartition des bénéficiaires ayant recruté par tranches de personnes recrutées selon le milieu

Tranche de personnes recrutées	Milieu		Total
	Urbain	Rural	
[1 à 5]	66,3	33,7	100,0
[6 à 10]	58,6	41,4	100,0
[11 à 30]	50,0	50,0	100,0
Total	64,7	35,3	100,0

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020

Tableau 22 : Répartition des bénéficiaires par sexe selon les conditions de vie de leur ménage

Condition de vie du ménage	Homme	Femme	total
Aucun	60,3%	39,7%	7,9%
Amélioration	55,1%	44,9%	80,8%
Stabilité	68,4%	31,6%	10,8%
Régression	100,0%	0,0%	0,5%
Total	57,2%	42,8%	100,0%

Source : Enquête d'évaluation du PAIPJA 2020